

ARRETE N° 156/2023/AT

ARRETE DU MAIRE

Le Maire Déléguée de LIVAROT, commune historique de Livarot-Pays d'Auge,

VU la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route et notamment son article R 411-8,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 24 Novembre 1967, modifié par les arrêtés des 17 octobre 1968, 23 juillet 1970, 8 mars 1971, 20 mai 1971, 27 mars 1973, 10.15.25 et 26 juillet 1974 et 6 juin 1977,

VU les arrêtés subséquents portant la modification ou la révision des parties 1 à 8 livre 1 de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 Février 1988,

VU la demande de l'entreprise MARIE TOIT domiciliée à REMILLY SUR LOZON (50) en date du 22 août 2023,

CONSIDERANT LA DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE DE L'ENTREPRISE MARIE TOIT DEVANT LES IMMEUBLES SITUÉS AU 08 ET 15 RUE MARCEL LECESNE, LIVAROT 14140 LIVAROT- PAYS D'AUGE.

CONSIDERANT QU'IL EST ABSOLUMENT NECESSAIRE DE GARANTIR LA SECURITE PUBLIQUE.

ARRETE

ARTICLE 1 : Du matériel sera entreposé sur la voie publique devant les numéros 08 et 15 rue Marcel Lecesne à partir du 22 août 2023 jusqu'à la fin des travaux afin de mettre en place une benne, un container et des voliges pour effectuer des travaux sur ces immeubles.

ARTICLE 2 : Des barrières de protection seront mises en place pour les voliges.

ARTICLE 3 : Les dispositions visées aux précédents articles seront portées à la connaissance des usagers par la signalisation réglementaire qui sera mise en place pour information aux riverains.

ARTICLE 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de LIVAROT,
- Monsieur le Chef de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de LIVAROT,

Fait à LIVAROT, le 22 août 2023

Le Maire-Adjoint,
François GILAS

